

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

HAUTEVILLE

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- PT3 : Réseaux de télécommunication
- I4 : Passage de lignes électriques aériennes ou souterraines
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1: Périimètre de protection des cimetières
- JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- EL7 : Aligement des voies publiques

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Aligement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'aligement

